

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 126 (2005)
Heft: 8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecumer les fûts de miel

Texte et photos: Joseph Rouquette

Avec l'aimable autorisation de la revue «Abeilles et Fleurs»

Logiquement, pour écumer, on doit utiliser une écumoire! Pour écumer un fût de miel, un maturateur ou tout autre contenant de miel, l'écumoire est certainement indiquée si la couche d'écume composée de particules de cire et autres résidus est bien épaisse. Pourtant, le résultat ne se révèle jamais aussi parfait que nous le souhaiterions.

Pour obtenir une surface nette avec une couche modérée d'écume, voici le truc que je pratique comme un certain nombre de lecteurs, me semble-t-il, l'emploient déjà.

Puisqu'on vient d'écumer des fûts, je me permets de vous faire une ultime recommandation: ne les remplissez pas à ras bord, laissez au minimum un vide de trois travers de doigts. Lorsque le miel a été liquéfié, cela facilitera la tâche de votre acheteur lors des manipulations des fûts vers les postes de conditionnement. Ainsi il ne pestera pas contre celui qui l'a trop rempli. C'est un reproche qu'on m'avait fait, il y a bien longtemps déjà.

N'oubliez pas de changer les joints des couvercles de fûts. Tous les marchands de matériel apicole se feront un plaisir de vous en fournir. C'est une dépense négligeable qui reflète le sérieux de l'apiculteur soucieux de bien conditionner sa production.

Si à l'intérieur d'un fût vous constatez une écaille de peinture qui est partie et laisse le métal à nu, passez dessus un coup de pinceau de propolis dissoute dans de l'alcool fortement concentrée. Cette solution formera un voile qui isolera le miel du métal.

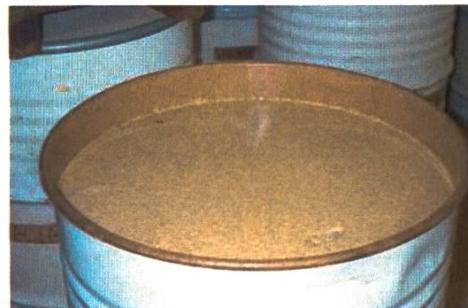
Vous pouvez également employer de la peinture alimentaire à base d'alcool qui constitue un mélange plus couvrant et aussi adhésif. A vous de juger.

Si l'intérieur des fûts à miel doit être irréprochable, il ne faut pas pour autant négliger l'extérieur.

Un fût souillé de miel ou chargé de vieilles étiquettes papier ne donne pas une bonne image d'un apiculteur. Soyons le plus possible soigneux et fier de notre métier.

Quelle que soit la taille de l'exploitation, chacun d'entre nous emploie sûrement des trucs qu'il serait souvent intéressant de transmettre. Alors à vos crayons!

Cette méthode d'écumage, simple rapide et efficace, c'était un petit apiculteur qui me l'avait soufflée, il y a bien longtemps. Je l'en remercie encore.



Etape 1

Prenez un linge propre, en coton – vous pouvez employer du drap – que vous faites tremper dans l'eau froide. Une fois bien imbibé, on le presse en le tordant fortement afin de l'essorer au maximum.

Ensuite, on déploie ce linge qui doit couvrir largement la surface du contenant miel, celui-ci étant liquide naturellement.



Etape 2

Vous tapotez avec le plat de la main toute la surface jusqu'à ce que l'humidité apparaisse au-dessus du tissu; avec les doigts vous l'enfoncez de trois centimètres sur toute la périphérie du récipient, ceci afin de décoller l'écume de la paroi.



Etape 3

Il ne vous reste qu'à rassembler les quatre coins de votre linge, le retirer vers le haut et l'essorer dans un seau. Ce mélange d'écume de miel légèrement humidifiée constituera un bon nourrissement.



Observations

On peut aussi retirer ce linge en le soulevant à partir de l'axe du récipient. L'essorage ou plutôt l'égouttage me paraît moins efficace. A chacun son choix.

Si vous possédez un réfractomètre pour le miel, il vous sera facile de constater que la teneur en eau n'a pas varié.

Quarante personnes intoxiquées !

GENÈVE: Frayeur monstre, hier peu avant 21 heures à Thônex. Un paysan sans scrupules s'est mis à sulfater son verger, sans égard pour la quarantaine de personnes qui, à deux pas, dans un parc et des jardins familiaux, profitaient de la douceur du soir. « Il y a tout de suite eu de la fumée partout, raconte Marie, visiblement inquiète, entourée de ses enfants. On s'est mis à tousser, ça piquait fortement la gorge... »

Idged Mohnd Saddek, lui aussi présent, s'insurge: « C'est moi qui ai fait fuir le paysan ! lance-t-il. Lui, il était dans son tracteur, fermé, un masque sur la bouche ! Lorsqu'on s'est mis à tousser, je me suis affolé. J'ai cassé la barrière pour aller lui dire d'arrêter tout de suite. Il s'est enfui ! »

Un imposant dispositif médical a été mis en place, comprenant une cinquantaine de pompiers, des médecins, un écotoxicologue et des samaritains.

Selon les premières informations glanées tard hier soir, le pesticide sulfaté ne serait pas trop毒ique, mais ce produit n'est plus utilisé en Suisse. Le paysan, un Français, était toujours recherché par la police.

Article paru dans « Le Matin » du 23 juin passé.

Signé: Xavier Lafargue

Alerte pour les lanceurs d'alerte !

Ce sont des gens étranges. Au lieu de rester prudemment soumis à la hiérarchie, au devoir de réserve, au respect du secret industriel et des intérêts privés, au lieu de préserver à tout prix leur carrière, ils décident un jour de parler. Mettant en doute les vérités officielles, ils publient les informations auxquelles ils ont accès, réclament des études indépendantes, cherchent à mobiliser l'opinion publique. Leurs noms sont plus ou moins connus: Henri Pézerat, l'un des premiers à avoir dénoncé les méfaits de l'amiante, Pierre Meneton, qui ne cesse de batailler contre l'excès de sel dans les aliments sciemment entretenu par l'industrie agroalimentaire, Annie Pfohl-Leszkowicz, toxicologue spécialiste des mycotoxines, le pourfendeur des OGM Gilles-Eric Séralini et bien d'autres. Chercheurs ou simple citoyens, ces « lanceurs d'alerte » (en anglais: whistleblowers) paient souvent le prix fort: financements bloqués, mise au placard, campagne de dénigrement, procès ruineux... Harcelés, attaqués de toute part, dénoncés comme parano, ils finissent souvent par le devenir.

Mais justement: vive les parano ! Non seulement nous en avons besoin, mais il n'y en a pas assez.

« Alerte santé »¹, un livre co-écrit par André Cicolella (le chercheur qui a lancé l'alerte sur les éthers de glycol), en fait l'éclatante démonstration: dans notre monde hautement technisé, de nouvelles menaces sanitaires liées à l'environnement ne cessent d'apparaître, dues à des technologies rapidement diffusées dans toute la société alors qu'elles n'ont pas été sérieusement testées au préalable. Légionelloses provoquées par les climatiseurs, dioxines recrachées par les incinérateurs, effets à long terme des téléphones portables et antennes relais, toxicité des nanotubes de carbone (déjà utilisés dans la plasturgie, les pièces

mécaniques, les pneus), etc.; notre société est pathogène, et ce n'est pas le cancérologue Dominique Belpomme, initiateur de l'appel de Paris, convaincu que les quatre cinquièmes des cancers sont dus à la pollution, qui dira le contraire².

Reconnaitre la légitimité du lanceur d'alerte. Le décharger d'un «fardeau redoutable, celui d'avoir à prouver le risque qu'il dénonce ou la toxicité des produits qu'il met en cause», comme l'a fait récemment le tribunal de Troyes dans un jugement qui fait date (poursuivi pour «dénigrement fautif» de l'insecticide GaUCHO par la firme Bayer, le président du Syndicat national d'apiculture a été relaxé).

Créer une sorte de Cnil qui veillerait à assurer l'indépendance des experts sanitaires et environnementaux. Les autres fourmillent d'idées – solides, structurées – pour que soient vraiment écoutés les lanceurs d'alerte.

Evidemment, l'idéal serait qu'il n'y ait pas d'alerte à lancer...

Signé: Jean-Luc Porquet

1 «Alerte santé, experts et citoyens face aux intérêts privés», par André Cicolella et Dorothée Benoit Browaeys (Fayard, 420 p.).

2 «Guérir du cancer ou s'en protéger», par le prof. Dominique Belpomme, (Fayard, 444 p.).



Merci à M Houriet de Mont-Soleil, «avec le nez dans les ruches depuis 1930» et toujours attentif aux publications touchant les abeilles, même celle du CANARD ENCHAINE du 8 juin passé.

L'apiculture garde l'esprit éveillé et critique... tant mieux!!!